



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 1 février 2018  
Convocation des conseillers :  
le 1 février 2018

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 9 février 2018

**Présents :** Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

**Excusés :** Henri Hinterscheid, Mike Hansen, Denise Biltgen, Tom Bleyer, Conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet :** 14.4. subside extraordinaire à accorder au Handball Esch pour les participations aux compétitions européennes; décision

Considérant qu'il s'agit d'un subside extraordinaire de 3.000 € pour la participation au 4ème tour du Challenge Cup 2016/2017 ainsi qu'un subside extraordinaire de 3.000 € pour la participation au 1er tour de l'EHF Cup 2017/2018;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**décide à l'unanimité**

d'accorder le subside extraordinaire  
**Nom de l'association:** Handball Esch  
**Montant :** 3 000,00.-€

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général      Bourgmestre